

DIPLOME UNIVERSITAIRE

2013

FORMATION AUX PRINCIPES ET METHODES DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE EN SITUATION LOCALE

PARTICIPATION A L'INVENTAIRE DE LA CORSE

MÉTIERS VISÉS
CHARGÉ DE L'INVENTAIRE
ANIMATEUR DU
PATRIMOINE

Ce Diplôme unique en France a pour objectif de former 20 étudiants aux principes et méthodes de l'Inventaire du Patrimoine bâti de la Corse. Il consiste en :

- **une formation théorique** de trois mois réalisée avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication et du service de l'Inventaire de la Collectivité Territoriale de Corse
- **un stage de terrain** de neuf mois destiné à compléter les travaux menés jusqu'à présent dans le cadre de l'inventaire du Patrimoine bâti de la Corse.

20 étudiants seront sélectionnés pour participer à ce projet d'Inventaire. Il s'agira de compléter la base de travail déjà réalisée par la CTC et de la compléter en privilégiant les cantons qui n'ont pas encore été couverts (voir carte page suivante).

Des bourses mensuelles d'un montant de **1 565 €** seront versées de janvier 2013 à janvier 2014.

Entreprise de connaissance, l'inventaire du patrimoine culturel, transféré à la C.T.C. par la loi de 2002 sur la Corse « recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique »



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

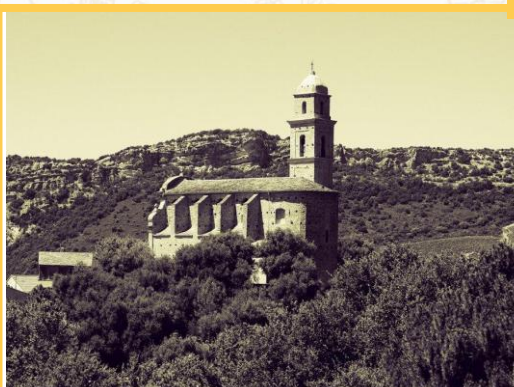
La qualification apportée par le Diplôme Universitaire « Formation aux principes et méthodes de l'Inventaire en situation locale » permettra aux étudiants de mieux appréhender leur insertion professionnelle dans le secteur du Patrimoine en Corse et au-delà. L'étudiant pourra se positionner sur des profils de chargé d'Inventaire, mais également sur tous les types de postes relevant du Patrimoine et de sa participation au développement de la Corse.

VOLUME HORAIRE

	HEURES
Total année	334



Crédits photos : A. Casabianca, CM, Don Ignazi, P. Camuffo



CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation est ouverte à tous sans pré-requis de diplôme ou d'âge. Néanmoins il est demandé aux candidats de posséder une **bonne connaissance du Patrimoine** de la micro-région dans laquelle ils vont procéder à l'Inventaire.

Après avoir rempli un dossier de candidature (à télécharger sur www.univ-corse.fr) les candidats présélectionnés devront être auditionnés par un jury qui évaluera essentiellement leur **mobilité** (permis B et véhicule obligatoire), leur **disponibilité** (une année de formation et de mise en pratique) ainsi que leur intérêt aux questions de Patrimoine, notamment rural.

La **corsophonie** des candidats est recommandée.

Date limite des dépôts de dossier : **03 décembre 2012**



PROJET IDENTITES, CULTURES : LES PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION (ICPP / UMR LISA)

Campus Mariani - 20 250 Corte
Tel : +33 (0)4 95 45 06 03
Courriel : inventaire@univ-corse.fr

UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI

UFR LETTRES, LANGUES, ARTS, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Campus Mariani - 7, avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Dominique VERDONI

Tél. : +33 (0)4 95 45 06 03

Courriel : verdoni@univ-corse.fr

CONTACT

Aurélien LEONI

Tél. : +33 (0)4 95 45 06 03

Courriel : inventaire@univ-corse.fr

Dossier de candidature sur www.univ-corse.fr